

PIN ET GENÊT

Indice bibliographique : 34.27

Si la ronce est le berceau du chêne, le genêt est bien celui du pin maritime. On a déjà eu recours à lui comme essence paraforestière pour fixer les dunes côtières. Légumineuse fixatrice d'azote, le genêt enrichit le sol, protège le jeune pin, l'« enlève » de terre avec lui, pour disparaître sous la hache du bûcheron au premier dépressage ou le couvert de la jeune pignada et renaître en abondance à la coupe rase, grâce à la faculté qu'ont ses graines de conserver pendant plus d'un demi-siècle dans le sol, leur pouvoir germinatif.

Le genêt, plante textile

Ce sympathique mort-bois, parure dorée des dunes en avril, est-il en passe de supplanter son nourrisson et de devenir l'essence principale ? Pour le moment, le pin est encore toléré comme associé du genêt, mais son élimination complète serait à envisager si le genêt arrivait à s'imposer comme plante textile, les genêtières artificielles devenant concurrentes des cultures cotonnières du Mississipi, du Nil et du Niger.

Une expérience est en cours, dont l'incidence au point de vue forestier déjà sérieuse peut devenir considérable et mérite quelque attention.

Les partisans respectifs de l'autarcie et du libéralisme économiques peuvent discuter son bien-fondé et son opportunité, les prudents et les sceptiques épiloguer sur ses aléas. Les superbénéfices de la Société à responsabilité limitée « SAPTEX », escomptés pour rembourser les finances publiques qui en font actuellement les énormes frais, peuvent paraître à échéance hasardeuse et lointaine. La culture du genêt n'en est pas moins amorcée avec un premier succès complet et des moyens importants. L'animateur de la « SAPTEX », M. BOURCIER, étend ses genêtières à des surfaces telles que la physionomie de la Double Charentaise, partie occidentale de l'antique « Edobolata Sylva » des Pétrocoriens est en voie de rapide transformation.

Ce sont les hasards de la guerre qui ont fait de la Charente-Maritime le principal terrain d'essai de cette culture. L'usine de Port-Lapierre, près de Taillebourg sur la Charente, fabriquait, en 1938, des produits à base d'amiante pour le compte du Comptoir

des Minéraux et Matières premières. Son approvisionnement en minerai ayant cessé pendant les hostilités, sa Direction se préoccupa de rechercher des matériaux de remplacement.

M. l'Inspecteur des Eaux et Forêts FONDEUR, alors Garde Général à La Rochelle, a écrit, en 1942, un article consacré à ces études, notamment à l'emploi des aiguilles de pin comme produit textile. (D. FONDEUR: Le genêt, plante textile. *Revue des Eaux et Forêts*, 1942, p. 99-104).

Le genêt a fait également l'objet de recherches et d'essais. Ceux-ci ont été concluants: sa fibre est longue, souple, soyeuse, résistante, imputrescible grâce à la spartéine; tissée, elle fournit actuellement des trames rustiques et des étoffes un peu rêches peut-être, mais particulièrement solides, très bien adaptées, notamment aux besoins de l'ameublement.

Le coton se paye en dollars, le genêt en francs. La tentation était forte d'acquérir par lui l'indépendance économique, au moins partielle, de notre industrie textile.

Cueillette

Les premières balles de fibres de genêt furent obtenues par le traitement du genêt sauvage coupé à la main dans les jeunes coupes de pin de la Forêt Domaniale de la Coubre, la plus proche de l'usine. La Gironde, plus riche en genêt, fut bientôt mise à contribution malgré son éloignement. Voiturée hors coupe, puis transportée par d'énormes camions à ridelles, la paille de genêt légère et encombrante arrivait à l'usine déjà grevée de gros frais. Là, une véritable armée de manœuvres bottés s'affairait autour des cuves à bains chimiques, des jets d'eau de défibrage, desessoreuses, des chaînes de triage des fibres encore trop mélangées d'impuretés.

Récolté à la main, transporté sur de longues distances, traité en usine par des procédés où une main-d'œuvre abondante suppléait la machine, encore à créer pour cette industrie nouvelle, le genêt donnait un produit cher. Son prix était, dit-on, le double de celui du coton.

La « SAPTEX » enregistrait cependant un succès flatteur; le record mondial de la production de la spartéine, produit pharmaceutique extrait du genêt. La vente de ce produit, pas plus d'ailleurs que celle des pailles défibrées qui après leur passage dans les bains chimiques étaient préparées pour la papeterie, n'abaissait toutefois guère le prix de la balle de fibres.

Il fallait rationaliser et la production de la matière première et son usinage.

Pour celui-ci, une chaîne moderne est actuellement montée dont l'automatisme réduira dans la proportion de 5 à 1 le personnel ouvrier. D'autres suivront qui produiront ensemble une tonne de fibres par jour.

Culture

Quant à la production du genêt, c'est à la culture qu'elle est demandée. Elle seule, en effet, peut rapprocher les centres de production de l'usine, réduire les transports, permettre l'éducation des tigelles riches en fibres par recépages et façons aratoires, rendre possible la récolte mécanique au moyen de moissonneuses-lieuses ou botteleuses.

Les morts-bois ainsi voués à la culture intensive sont pour le moment « *Sarothamnus scoparia* » et « *Spartium jonceum* » (genêt à balai et genêt d'Espagne).

Ce dernier a fait ses preuves comme plante textile chez les Carthaginois, il y a donc des millénaires, il servait encore il y a moins d'un siècle à la fabrication des toiles de Lodève. Il est cependant tenu en réserve, pour le moment, et c'est le genêt à balai qui est à l'étude en Charente-Maritime.

Eminemment social, silicicole, acidophile, aimant le climat océanique et doux de l'Ouest et du Sud-Ouest, où il ne gèle que rarement, il colonise naturellement les sables quaternaires de la côte, les graves tertiaires de la Double Charentaise, les argiles à silex des plateaux saintongeais, plus rarement les veines décalcifiées du jurassique supérieur et du cénomaniens de l'Aunis et de la Saintonge centrale. Les espaces qui lui conviennent climatiquement et pédologiquement dans ce département sont nombreux et dans leur ensemble ce sont des terrains forestiers ou à vocation forestière incontestable.

Puisqu'il s'agissait de culture intensive on eut pu choisir des terres arables pour l'installer. Les frais de premier établissement eussent été moindres, mais, par contre, que de difficultés pour acquérir, louer, regrouper des parcelles morcelées à l'infini et obtenir de vastes genêtieres à l'échelle des moyens modernes de production d'une plante industrielle.

On s'attaqua donc aux immenses landes périodiquement dévastées par les incendies et aux massifs forestiers des dunes que les dommages de la guerre avaient trop largement ouverts de vides en voie de reboisements artificiels.

Massifs forestiers des dunes

Pour ces derniers, un contrat, concédant pour 18 ans à la « SAP-TEX » plusieurs centaines d'hectares, fut conclu avec l'Administration des Eaux et Forêts. Le genêt devait être cultivé en plein sur des dunes de formation récente, non encore boisables et sur quelques pare-feux à titre d'essai, le recépage fréquent des plantes dont les jeunes rameaux sont difficilement combustibles étant susceptible d'accentuer l'efficacité du garde-feu. Ailleurs, il devait être

cultivé dans les intervalles de 3 mètres laissés entre les lignes de semis de pin, la Société se réservant la faculté de procéder ultérieurement à l'élagage normal des jeunes arbres. Enfin, dans les jeunes coupes, les genêtières naturelles devaient être enrichies en vue de la récolte du genêt sauvage.

Le genêt des dunes, accru dans un sol squelettique, a cet avantage de développer ses fibres au détriment de son parenchyme et d'être d'un meilleur rendement.

Cependant, les semis ne portèrent au printemps 1949 que sur une faible partie seulement des terrains concédés. Les graines, stratifiées au préalable, furent semées par exception sur labours complets et le plus souvent à la canne-semoir automatique.

La réussite à la suite de l'été torride de 1949 fut médiocre. Beaucoup de graines stratifiées avant semis ont dû germer, puis sécher. Le printemps 1950 vit les premières naissances et il n'est pas encore possible de se prononcer sur leur avenir.

L'association pin et genêt ne comporte aucun sacrifice forestier en ce qui concerne les dunes domaniales. La production du pin est le but et le mort-bois fixant et fertilisant le sol, jouant son rôle de remplissage, manifestement favorable à l'éducation des jeunes arbres, est entièrement subordonné à l'essence forestière dans des conditions qui doivent permettre presque partout sa récolte mécanique.

Landes du Sud de la Charente-Maritime

Il n'en va pas de même dans les Landes du Sud du département. Là, le pin devient l'accessoire. On ne le tolère que parce que sa présence est imposée par le propriétaire du fonds loué ou qu'estimé supportable pour la genêtière, il constitue une corde supplémentaire à l'arc de la SAPTEX lorsqu'elle reboise pour son compte.

Les landes ainsi choisies pour l'installation des genêtières sont de types très divers.

Bonnes landes sur argile à silex ou graves tertiaires assez bien drainées, plantées d'ajoncs d'Europe, de fougère aigle, de genêt à balai.

Landes médiocres graveleuses ou sablonneuses, plantées d'ajoncs d'Europe, de bruyère arborescente et d'asphodèles dans les parties mouilleuses à sous-sols argileux.

Landes dégradées à bruyère arborescente, molinie et ajonc nain au sous-sol parfois aliotique, au plan d'eau superficiel.

Plus rarement landes sèches à callune et à bruyère cendrée.

Toutes ces landes acides, podzoliques ou podzolisées ont porté ou portent encore une végétation forestière limitée aux quelques essences suivantes :

Chêne pédonculé, chêne tauzin, pin maritime, parfois châtaignier ou tremble en bonne lande. Chêne tauzin disséminé, et pin mari-

time dans les landes médiocres. Pin maritime seul dans les landes les plus dégradées.

On pouvait craindre que le genêt qui, bien qu'acidophile, préfère les sols frais, profonds et bien drainés dédaignât les landes par trop humiques ou mouilleuses. L'expérience montre qu'il se sème magnifiquement sur tous ces types de sol. Il faut voir là le signe de l'amélioration foncière qui résulte du brassage complet des horizons pédologiques de surface par les labours profonds et les façons culturales accompagnés parfois de drainage dans les parties les plus humides.

Plutôt que la qualité du sol, la SAPTEX recherche les grandes étendues non boisées ou peu boisées, proie périodique des incendies et laissées le plus souvent à l'abandon par leurs propriétaires. Elle les loue pour 20 ans, moyennant un loyer variable, faible, payable à partir de la troisième année de location. Elle s'engage, le plus souvent, à semer une ligne de pin tous les dix mètres au profit du propriétaire qui se réserve de compléter la plantation à partir de la dix-septième année de location.

Premiers travaux

Elle défriche, abat les arbres, dessouche pins et chênes, extrait et transporte au dehors souches et racines en quantités parfois prodigieuses. Des bulldozers fouillent et nivellent les aspérités. Des labours profonds à la charrue à disque et monosoc suivis de passages de déchaumeuses ou pulvérisateurs traînés en colonne triple achèvent le défrichement, divisent et égalisent le sol déjà pilonné par les allées et venues des Caterpillars de 85 CV.

On sème en ligne au semoir. Tous les dix mètres, le genêt est remplacé par le pin maritime en triple rang à 20 cm. d'intervalle orienté sensiblement N.-S. afin de ne pas ombrager le genêt très exigeant en lumière.

Les résultats du printemps 1950 sont splendides; genêts et pin naissent à l'envi et poussent avec vigueur.

Il ne s'agit pas de jardins d'essai. Ce sont des centaines d'hectares qui sont ainsi transformés en associations pin et genêt. Les landes désolées de Plassac, celles de Bussac si semblables par leurs horizons plats à celles de la Gironde, celles de Chevanceaux très vallonnées sont maintenant coupées d'immenses espaces de terres cultivées. Bientôt la Double sera méconnaissable, le 1/20 de ses bois et landes est déjà occupé par la genêtère ou préparé pour elle.

Les semis de pin qui accompagnent ceux de genêt constituent jusqu'à maintenant une amélioration certaine du boisement, car les défrichements n'ont porté que sur des landes incultes, peu ou mal boisées.

Produits et avantages à attendre

La ligne de pin tous les 10 mètres fournira sans doute peu de bois d'éclaircie, mais l'espacement des lignes, les façons aratoires, binages et sarclages prévus pour le genêt favoriseront la croissance et la mise en place rapide de pins bien préparés au gemmage par les élagages artificiels destinés au dégagement du genêt.

A 40 ans, on obtiendra donc un boisement presque normal de 200 pins à l'hectare facile à gemmer. En outre, les propriétaires pourront profiter de la faculté qui leur est laissée par contrat de semer des interlignes de pin à partir de la dix-septième année de location.

Un avantage fort important du système sera la résistance au feu des jeunes plantations. La culture et le recépage annuel du genêt doit en effet rendre la genêtière quasi-invulnérable. Les propriétaires que la crainte du feu amène trop fréquemment à délaissier leurs landes sont tentés par une méthode qui leur assure la sauvegarde pendant 20 ans de plantations appelées à constituer les éléments d'un boisement presque suffisant et d'une régénération naturelle ultérieure.

La « SAPTEX » offre aux propriétaires des conditions avantageuses : rente annuelle non négligeable, amélioration foncière profonde, boisement gratuit et bien protégé contre les dangers d'incendie. Le reboisement par les procédés traditionnels se trouve de ce fait sérieusement concurrencé, et cela dans la meilleure région forestière de la Charente Maritime.

Avenir de ces boisements

Quel est l'avenir de ces boisements ? Trois cas peuvent être envisagés :

Si le genêt s'inscrit définitivement dans la nomenclature des plantes textiles cultivées, cet avenir s'annonce, comme on l'a vu, très satisfaisant.

Si, par contre, sa culture quoique réussie est abandonnée pour des raisons d'ordre industriel, économique ou financier, un boisement aura été constitué, qui bénéficiera pendant les premières années de l'amélioration foncière réalisée et de la résistance au feu résultant de la substitution aux ajoncs, aux bruyères et à la molinie, d'un mort-bois moins combustible.

Enfin, si le genêt, bien que parfaitement né, redoute les sols dégradés, et insuffisamment drainés, s'y développe mal ou disparaît rapidement, on pourra profiter de la culture du sol et de la disparition passagère de l'épaisse couverture vivante des landes pour compléter le boisement d'une part et, d'autre part, maintenir par des

labours d'entretien un réseau de pare-feux protecteurs. Il est en effet, évident, que la SAPTEX résiliera dans ce cas, des contrats qui ne seront plus pour elle qu'une charge.

L'hypothèse d'un succès du genêt plante textile, ouvre donc des perspectives favorables au point de vue forestier. Comme celle du peuplier et de la prairie si florissante en Charente-Maritime, l'association du pin et du genêt, à laquelle on peut souhaiter bonne chance, est promise à un avenir heureux encore qu'incertain.

G. SIMON.

Sylviculture et Art militaire

Il y a bientôt vingt ans, R. DUCAMP publiait un article intitulé « Stratégie et tactique » : le forestier devait d'abord user de stratégie pour ne faire entrer en jeu la tactique qu'ensuite (1).

Depuis cette époque, la terminologie militaire semble avoir gagné la faveur des forestiers, quand il s'agit de préciser les règles à suivre dans la régénération des forêts de chênes. Il est admis maintenant qu'on conduit une régénération comme on monte une « attaque ». Après avoir concentré les moyens (préparation du sol, vieillissement du taillis, drainage), on choisit le jour J (coupe sur glandée acquise) ; par ailleurs, on a disposé ses réserves (pépinières en état de productivité immédiate) ; enfin, on exploite le succès (regarnis précoces, dégagements, etc...).

En utilisant cette comparaison avec les phases d'un combat offensif, on insiste à juste titre sur le fait que les coupes d'ensemencement doivent être assises en tenant le plus grand compte des glandées. Les coupes doivent suivre la glandée comme les vagues d'assaut « collent » au tir de barrage. L'expression « coller à la glandée » figure dans le compte rendu de la tournée en Moselle paru dans notre numéro de septembre. Par suite d'une faute typographique, on a imprimé page 508 « coller la glandée ». Nous nous excusons de cet erratum.

Nous profitons de cette occasion pour rectifier une autre erreur dans ce même compte rendu. Page 513, en tête du tableau, il faut lire : Le quart en réserve équivaut environ à huit coupes ordinaires à 25 ans et non « en 15 ans ».

(1) R. DUCAMP. — Stratégie et tactique. *Rev. Eaux et Forêts*, 1931, p. 553-566.